

Ouverture de la réunion MAIA 65

Ouverture Par Xavier Chastel

Lundi 12 mars 2012

Je suis heureux de procéder ce jour à l'installation de la table stratégique de la MAIA des Hautes Pyrénées. Je vous remercie, vous les partenaires, de vous mobiliser pour cette rencontre majeure dans la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer dans le département.

- Monsieur Le Président du Conseil Général,
 - Monsieur l'Administrateur du GCS Réseau de Santé ARCADE,
 - Madame la Présidente de l'association France Alzheimer Bigorre, Madame DUFFOURC,
 - Monsieur le Vice-Président du CODERPA, Monsieur CASSAGNET
 - Monsieur le Président de la CARSAT, Monsieur ARGOUNES, ou son représentant
 - Monsieur le Président de la CPAM 65, Monsieur Gérard PAVAGEAU ou son représentant
 - Monsieur le Président de la MSA, Monsieur Bernard PLADEPOUSEAUX, ou son représentant
 - Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des médecins, Docteur Christian ROBERT
 - Madame la Présidente du Conseil de l'Ordre des infirmiers, Madame FORGET ou son représentant
 - Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des Kinésithérapeutes, Monsieur ZNIBER
- C'est la **mesure 4 du plan Alzheimer** qui prévoit le développement des maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer. C'est une **mesure phare du plan Alzheimer 2008 – 2012** visant à améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et des personnes en perte d'autonomie.
- **L'enjeu des MAIA est de réduire les difficultés rencontrées par les malades et leur famille** face à une multitude de services présents sur les territoires mais insuffisamment articulés. L'enjeu est donc considérable. Car ne l'oublions pas, nous parlons de la maladie d'Alzheimer dont Jean François Mattéi dit, dans la préface du livre « Alzheimer mon amour », « *le parcours (du malade) est encombré de tant d'obstacles qu'il prédispose au désespoir et au renoncement* ». Je vous renvoie d'ailleurs à ce bel ouvrage qui décrit les « *difficultés de la société à trouver les bonnes réponses, à organiser de*

nouveaux lieux adaptés et qui aide à mieux comprendre qu'avant le dernier souffle de la mort, c'est la vie qui s'impose, sans tergiversations possibles ».

- **Les missions de la MAIA pour mémoire** sont d'organiser le guichet unique, de gérer les cas complexes, de produire des évaluations multidimensionnelles, de mettre en place des plans de santé individualisés pour les malades et de coordonner pour cela les acteurs.
- Dans une première phase, **l'ARS Midi Pyrénées met en place 3 MAIA** sur la région et je me réjouis que l'une d'entre elle concerne le territoire des **Hautes Pyrénées** et plus particulièrement les bassins de santé de **Lourdes et Lannemezan**.
- **Les besoins sont avérés dans votre département.** 30% des habitants ont plus de 60 ans, contre 25% en Midi Pyrénées et 22% en France. Et 12% ont plus de 75 ans. Cette proportion monte même à 13% pour les bassins de Lourdes et de Lannemezan. Les bénéficiaires de l'APA sont aussi plus nombreux dans votre département qu'en région et qu'en France. Les deux bassins concernés regroupent 80 000 personnes. En investissant sur les MAIA, l'ARS œuvre pour les hauts pyrénéens et pour la qualité de leur prise en charge.
- **Les fondations du projet MAIA sont solides sur ces bassins.** Le réseau ARCADE œuvre depuis 1999 pour coordonner les acteurs dans la prise en charge de la douleur. Son expérience des cas complexes sera précieuse pour la MAIA. Par ailleurs, l'offre de prise en charge sur ces bassins est bien développée.
- **Parce que les besoins sont importants ici et parce qu'il s'agit d'une des premières MAIA de la région, les attentes vis-à-vis des partenaires sont importantes.** Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur l'Administrateur de GCS Réseau de Santé Arcade, Docteur Couderc, vous avez choisi de nommer Monsieur Lages pilote de cette MAIA. L'ARS est heureuse de ce choix. J'en profite pour redire tout l'attachement de l'ARS au travail partenarial. C'est avec vous tous ici présent que nous souhaitons développer les projets, notamment en faveur des personnes âgées. L'offre MAIA permet vraiment à partir d'une structure existante de construire avec les partenaires institutionnels d'un territoire défini de nouveaux modes de travail partenarial. **Il ne s'agit pas de superposer un dispositif à d'autres, mais bien de favoriser le décroisement de ceux déjà existants.** Ce décroisement signifie que la MAIA fait le lien entre le sanitaire, le social et le médico social.
- **L'ARS Midi Pyrénées a pris des engagements forts pour soutenir la MAIA**
65. La convention signée le 21 décembre 2011 est en partie déjà grandement exécutée. 100 000 euros ont déjà été versés au titre de l'année 2011. 280 000 euros sont prévus tous

les ans pour financer le pilote et 3 gestionnaires de cas. Le référent Alzheimer de l'ARS est en outre à votre disposition pour accompagner la montée en charge de cette offre. Le référent Alzheimer doit être garant de la cohérence régionale entre tous les dispositifs MAIA et je tiens particulièrement à celle-ci.

- **L'ARS Midi Pyrénées souhaite donc que cette convention soit exécutée dans sa totalité le plus rapidement possible**, que les gestionnaires de cas soient installés et qu'ils commencent à prendre en charge ces fameux cas complexes, au rythme de 40 par gestionnaire de cas, comme prévu par le cahier des charges.
- **Nous sommes très en attente de vos premiers résultats, votre rapport d'activité, votre compte de résultat et du diagnostic des ressources du territoire.**
- **C'est l'objectif de la table stratégique de ce jour.** Rappelons que nous tenons beaucoup à cette instance qui est la garante de la cohérence du système et de la bonne mise en œuvre du dispositif.

Je procède donc à cette installation officielle et je compte sur Monsieur Lages, notre pilote, pour animer le dispositif avec ambition et conviction. La mission spécifique du pilote, visant d'une part à assurer la constitution et l'animation des tables stratégique et tactique, mais aussi l'encadrement fonctionnel des gestionnaires de cas donne à ce poste un rôle tout à fait majeur dans la prise en charge des patients. Je vous renouvelle donc tout mon soutien et souhaite un travail partenarial étroit entre vous et les services de l'ARS.